



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 10 décembre 2024

Salle de rencontre 1202C

18 h 00 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier		x	Enseignant
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-				
5 -	Alciné, Jems	x		Employée de soutien
6 -	Gauthier, Alain	x		Parent
8 -	Djama, Ahmed		x	Parent
9 -	Lorrain, Annie		x	Parent
10 -	Fortin, Karine	x		Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12 -	Karcza, Kristof	x		Parent, substitut
13 -	Lacroix, Sylvain		x	Parent, substitut
14 -	Gauthier, Jacinthe	x		Parent, EHDAA

15 -	Brière, Benoit	x	Parent
16-	Rouleau, Marc-André	x	
17 -	Aubé, Anne Stéphanie	x	Personnel professionnelle
18 -	Philippe Giroux	x	Membre de la communauté
19 -	Meane Atangana-Owona	x	Élève, secondaire 5
20 -	Jenara Nahallage	x	Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Caroline Bouchard	Agente d'administration
Romain Vanhooren	Direction adjointe
Christiano Bernier	Direction adjoint
Ndeye Thiam	Direction adjointe
Jean-Marie Charette	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	IL Y A QUORUM. LE PRÉSIDENT SOUHAITE LA BIENVENUE AU DERNIER C.E. DE 2024. IL Y A UN BUFFET PRÉPARÉ PAR LA CAFÉTÉRIA DE L'ÉCOLE.

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE QUESTIONS DU PUBLIC

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20241210- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 10 décembre 2024; CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu; EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Langlois, il est résolu : D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 décembre 2024;

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2024
046 – CÉ20241210- 02	PRÉAMBULE CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;

	<p>Un parent demande des modifications. il souhaite le retrait de la parenthèse dans la section 6 sur le Plan de lutte à l'intimidation qui énumère des groupes minoritaires spécifiques. La proposition est défaite, sur un vote de 5 à 4.</p> <p>Un membre du c.e. propose de modifier la phrase pour dire que les données recueillies ne permettent pas de savoir de quels groupes d'élèves il s'agit. La proposition est adoptée par 7 voix contre 3.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Gauthier et appuyé par Mme Paquette, il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER, avec modifications, le procès-verbal de la séance du 12 novembre du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p>
--	---

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	PAS DE SUIVI

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	GRILLE PÉRIODES-MATIÈRES 2025-2026
046 – CÉ20241210- 03	<p>LA GRILLE A ÉTÉ TRAVAILLÉE PAR L'ÉQUIPE ÉCOLE. IL N'Y A PAS DE CHANGEMENTS, SAUF L'AJOUT DE LA VOIE CITOYENNE EN SECONDAIRE 3.</p> <p>L'IDÉE DE RAMENER LES VOIES EN SECONDAIRE 5 EST RETARDÉE EN RAISON DE CHANGEMENTS IMPOSÉS PAR LE MINISTÈRE AU SUJET DE LA PROMOTION PAR MATIÈRE.</p> <p>IL Y A DES DISCUSSIONS AU SUJET DE L'OFFRE DE VOIES AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE. L'OBJECTIF EST DE COORDONNER POUR DONNER ACCÈS À UNE DIVERSITÉS DE VOIES (INCLUANT PEUT-ÊTRE UNE VOIE ART DRAMATIQUE) AUX ÉLÈVES DE L'OUEST DE LA VILLE.</p> <p>SUR PROPOSITION DE M. ROULEAU, APPUYÉ PAR M. BRIÈRE, LA GRILLE MATIÈRE EST ADOPTÉE.</p>
6 B)	DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE 2025-2026
	LE DIRECTEUR ANNONCE QUE L'ÉCOLE COMPTERA HUIT MODULAIRES DÈS LA RENTRÉE 2025. IL Y A EN AURA UNE VINGTAINES AU TOTAL AU CSSPO. À MONT-BLEU, IL S'AGIRA

	<p>DE MODULAIRES À DEUX ÉTAGES. ON NE SAIT PAS ENCORE À QUEL ENDROIT ILS SERONT INSTALLÉS. IL NE SERA PAS NÉCESSAIRE DE SORTIR POUR Y ACCÉDER.</p> <p>CES NOUVEAUX LOCAUX PERMETTRONT D'ACCUEILLIR ENVIRON 600 ÉLÈVES DE PLUS QU'ACTUELLEMENT, EN THÉORIE. ON PRÉVOIT PLUS DE 1500 ÉLÈVES DANS L'ÉCOLE L'AN PROCHAIN.</p> <p>ON NE SAIT PAS ENCORE QUELS NIVEAUX UTILISERONT LES MODULAIRES, MAIS POSSIBLEMENT PAS LES SEC. 4 ET 5 QUI SONT DÉJÀ AU 2^E ÉTAGE.</p>
6 c)	NOUVEAUX PROTOCOLES D'ENTENTES SPORT0ÉTUDES 2025-2030
	<p>L'ÉQUIPE DE DIRECTION TRAVAILLE AVEC LES MANDATAIRES POUR SIGNER DE NOUVEAUX PROTOCOLES. IL Y AURA DES APPELS D'OFFRES ET UN PROCESSUS DE SÉLECTION RIGOUREUX.</p> <p>LE CHOIX DES MANDATAIRES DOIT ÊTRE FAIT AVANT MAI ET ENVOYÉ AU MINISTÈRE. IL FAUDRA PEUT-ÊTRE ORGANISER UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU C.E. AU PRINTEMPS POUR LES APPROUVER. IL Y A ACTUELLEMENT 27 MANDATAIRES.</p> <p>LA DIRECTION D'ÉCOLE CONSULTE LES DIRECTIONS D'ÉCOLES PRIMAIRES POUR LA SÉLECTION DES ÉLÈVES.</p>

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	<p>LE PRÉSIDENT REMERCIE LES MEMBRES DU C.E DE LEUR ENGAGEMENT ET LEUR SOUHAITE UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES.</p>
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>MÉANE PARLE D'UN PROJET POUR LES SECONDAIRE 1 DONT L'OBJECTIF EST DE RÉCOMPENSER LES BONS COMPORTEMENTS. IL Y AURA UN TIRAGE PAR MOIS AVEC DES CADEAUX. LES COMPORTEMENTS À RÉCOMPENSER ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS PAR LE CONSEIL DES ÉLÈVES. POUR LE MOMENT, LE PROJET S'ADRESSE SEULEMENT AUX SECONDAIRE 1.</p>

	<p>MÉANE SE DEMANDE POURQUOI IL N'Y A PLUS DE MENTIONS D'HONNEUR EN CLASSE. CETTE ANNÉE, LES PROFESSEURS ONT DÉCIDÉ DE LES REMETTRE EUX-MÊMES MAIS IL Y AURA UNE CÉRÉMONIE ET UN TIRAGE AVEC LE DIRECTEUR PAR TEAMS.</p> <p>IL Y A ENCORE D'INCERTITUDE ENTOURANT LE VOYAGE DES FINISSANTS À NEW YORK PARCE QU'IL N'Y A PAS ASSEZ DE PROFS QUI VEULENT Y ALLER. LA DÉCISION SERA PRISE SOUS PEU.</p> <p>POUR LE TEMPS DES FÊTES, IL Y A PLUSIEURS ACTIVITÉS PRÉVUES. IL Y A EU UN MARCHÉ DE NOËL.</p> <p>IL Y AURA UN DÉJEUNER POUR LES FINISSANTS LE 20 DÉCEMBRE</p>
MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA	
	<p>LE COMITÉ A FAIT 5 RECOMMANDATIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE, DONT 3 ONT ÉTÉ APPROUVÉES.</p> <p>L'UNE DES RECOMMANDATIONS REJETÉES CONCERNE LES SPÉCIALISTES EN PRATIQUE PRIVÉE QUI POURRAIENT VENIR PRÊTER MAIN FORTE DANS LES ÉCOLES EN CAS DE BRIS DE SERVICE. LE CSSPO EST CONTRE MAIS LE COMITÉ PRÉVOIT CONTINUER DE MILITER.</p> <p>IL Y AURA DES CHANGEMENTS DANS LA FAÇON DONT LE CSSPO COMMUNIQUE AUTOUR DES PLANS D'INTERVENTION, DONT DES INFO-CAPSULES. IL Y AURA AUSSI UN GABARIT POUR LA PREMIÈRE LETTRE ENVOYÉE AUX PARENTS AU SUJET DU PLAN D'INTERVENTION.</p> <p>POUR LA POLITIQUE DE SOINS, LE CISO VA FAIRE DES SÉANCES D'INFORMATION DANS LES ÉCOLES.</p> <p>CONCERNANT LES TECHNOLOGIES, BEAUCOUP DE PARENTS ONT DE LA DIFFICULTÉ À GÉRER LA TECHNOLOGIE DE LEUR ENFANT. IL Y AURA UNE INFO CAPSULE.</p> <p>POUR LE MAINTIEN DE RATTRAPAGE, IL N'Y AURA PAS D'ARGENT NEUF, MAIS LES ÉCOLES ENVERONT DE L'INFO SUR L'AIDE AUX DEVOIRS ET LA RÉCUPÉRATION EN JANVIER.</p> <p>MME GAUTHIER VA PARTICIPER À UNE RÉUNION SUR LES MESURES DE CONTRÔLE EN MILIEU SCOLAIRE.</p>

	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	PAS DE RAPPORT PUISQUE LE REPRÉSENTANT EST ABSENT
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	<p>PHILIPPE GIROUX FAIT UN SUIVI SUR LA CAMPAGNE DE LA COMMISSION JEUNESSE DE LA VILLE DE GATINEAU SUR LA VIOLENCE, L'INTIMIDATION ET LES MICRO-AGRESSIONS. LA COMMISSION JEUNESSE SOUHAITE QUE LA CAMPAGNE SOIT PRÉSENTÉE DANS LES COURS DE CCQ, MAIS N'A PAS EU DE RÉPONSE À CE SUJET. LE DIRECTEUR PRÉVOIT FAIRE LE SUIVI.</p> <p>L'ÉQUIPE ÉCOLE DE MONT-BLEU A PARTICIPÉ À LA CAMPAGNE.</p> <p>UN LIEN VERS LA CAMPAGNE SERA ENVOYÉ AUX MEMBRES DU C.E.</p>
	RAPPORT DU PERSONNEL - DIRECTEUR
	<p>LE SALON DES CARRIÈRES AURA LIEU LE 11 DÉCEMBRE EN SOIRÉE À MONT-BLEU.</p> <p>LA VOIE ARTS PLASTIQUE TIENDRA SON VERNISSAGE CETTE ANNÉE. IL Y AURA AUSSI UNE SORTIE AU MUSÉE DES BEAUX ARTS EN MAI POUR LES DEUX CLASSES DE MESURE D'AIDE.</p> <p>LE DIRECTEUR PARLE D'UNE NOUVELLE RÈGLE POUR LA CAFÉTÉRIA. DÉSORMAIS, LES ÉLÈVES DOIVENT ÊTRE ASSIS À LA CAFÉTERIA, PAS DEBOUT À FLÂNER. C'EST POUR FACILITER LA SURVEILLANCE ET ÉVITER LES DÉBOURDEMENTS. POUR LE MOMENT, IL N'EST PAS QUESTION D'ASSOULIR LA RÈGLE.</p> <p>IL Y AVAIT AUSSI DU VOL À LA CAFÉTÉRIA ET IL Y A EU UN RESSERREMENT DES RÈGLES D'ACCÈS, CE QUI ALLONGE LA QUEUE.</p> <p>IL Y AUSSI INTERDICTION DE FLÂNER DANS LES TOILETTES.</p> <p>LA CAMPAGNE DE PANIERS DE NOËL EST EN COURS. L'ÉCOLE AIDE UNE SOIXANTAINE DE FAMILLES. LES PANIERS SONT PRÉPARÉS PAR MÉTRO. LA DISTRIBUTION DES PANIERS SE FERA LE 19 DÉCEMBRE. L'ÉCOLE VA AUSSI CONTINUER À AIDER CERTAINES FAMILLES EN JANVIER.</p> <p>LES RENCONTRES DE PARENTS SE SONT BIEN DÉROULÉES. C'ÉTAIT PLUS FLUIDE QUE L'AN DERNIER.</p>

	<p>TOUTES LES LIGUES SPORTIVES ET COMITÉS FONCTIONNENT À PLEIN RÉGIME.</p> <p>LA BIBLIOTHÈQUE A ÉTÉ RÉAMÉNAGÉE.</p> <p>L'AGORA EST INSTALLÉE ET LA FORMATION DE MEMBRES DU PERSONNEL EST EN COURS.</p> <p>UNE HYGIÉNISTE DENTAIRE EST VENUE VISITER LES SECONDAIRE 2.</p>
--	---

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS D'AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20241210- 04	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paquette appuyé par M. Alciné , il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 20 :15</p>

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date